

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée .
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Continuous pagination.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE 3^{me} CENTENAIRE DE L'ÉPISCOPAT

D'un illustre saint

LE 8 décembre courant était l'anniversaire trois fois séculaire de la consécration épiscopale de Saint François de Sales, évêque et prince de Genève.

En effet, c'est bien le 8 décembre 1602 qu'il fut sacré évêque dans l'église de Saint-Maurice de Thorens, cet homme qu'une commune voix proclame le plus aimable des saints, et qui a non seulement laissé au siècle qui l'a vu passer, l'empreinte de son caractère et de sa sainteté, mais a aussi fait vivre de son esprit et de ses exemples les siècles qui ont suivi.

Attrayante, elle l'est à plus d'un titre la physionomie de ce grand évêque et docteur des temps modernes ; et le sentiment de vénération qui se dégage de la lettre collective adressée en 1629 par l'épiscopat français, et au Pape Urbain VIII, au sujet de la béatification de l'humble prévôt de Genève, se retrouve vivace à trois siècles de distance chez tous ceux qui ont étudié la vie et médité les vertus suréminentes de Saint François de Sales.

« Nous l'avons vu », disait-on en cette lettre, « exceller en plété, en douceur et en sainteté ; les peuples révèrent en lui ces qualités éminentes que lui gagnaient les cœurs ou plutôt les gagnaient à Jésus-Christ. Oui, nous l'avons vu ce vénérable évêque aussi petit à ses

propres yeux par son humilité qu'il était grand par sa dignité aux yeux de l'univers ; nous l'avons vu allier en sa personne une affabilité charmante à un rare savoir, et une admirable modestie à une éloquence sublime. Aussi était-il partout en si grande réputation, qu'on s'empressait des pays les plus éloignés pour l'entendre et quelquefois uniquement pour le voir ».

Ce jugement de l'épiscopat français, de 1629, couvre toute la vie de François de Sales.

* * *

Né en l'an 1567, François de Sales a illustré de l'éclat de ses œuvres, la fin du XVI^e siècle et le commencement du XVII^e, puisqu'il mourut en 1622. Ses parents l'initièrent de bonne heure à l'amour de Dieu et de tout ce qui est bien, et toute sa vie se ressentit de la solide formation reçue au Château de Sales, en Savoie. Si selon ce qu'en disent ses biographes le jeune prince avait reçu de la nature les grâces extérieures, les dons de l'intelligence ne lui avaient pas été moins largement prodigués ; et le séjour au collège de la Roche comme au collège d'Annecy et à celui de Clermont, révélèrent chez l'étudiant une intelligence supérieure qu'un profond amour de l'étude devait placer au premier rang. Il étudia la théologie, l'Écriture Sainte et l'hébreu.

On sait comment au retour de son stage à Padoue, François fut présenté au vénérable évêque de Genève, Claude de Granier, qui ouvrant son âme aux prêtres

qui l'entouraient, avait dit : « Ce jeune seigneur deviendra un grand personnage, une colonne de l'Eglise : ce sera mon successeur dans cet évêché ».

La suite a montré la vérité de cette prédiction. Mais avant, il travailla à la conversion de la province du Chablais, ravagée par le protestantisme : l'entreprise était impossible, humainement parlant.

On a dit que ce n'est pas l'habileté et les succès qui font les saints : qui sait si la sainteté n'est pas parfois un gage de succès. Ne le croira-t-on pas en songeant que François de Sales, convertit 70,000 hérétiques et qu'il couvrit de confusion tous leurs ministres. Deux auxiliaires précieux dont l'absence conduit trop souvent à l'insuccès l'avaient surtout secondé : sa patience héroïque, et son angélique douceur.

Evêque de Genève le 8 décembre 1602, (il y a donc trois siècles), François de Sales s'est dépensé dans cette ville.

Il y a fait fleurir la science et la sainteté, et pour rappeler une prédiction de Mgr Justiniani : « il fut une grande lumière dans l'Eglise de Dieu et la merveille de son temps ». Pendant vingt années il a fait la gloire et l'édification de l'Eglise de Genève. Qu'il ait été occupé à la conversion des hérétiques, à l'instruction des fidèles, surtout par les catéchismes, à la réforme du clergé et des monastères, comme à l'évangélisation de son diocèse, il a constamment fait reluire en sa vie, comme en un ciel serein, cette inaltérable bonté d'âme qui faisait goûter à ses commensaux comme à ceux qui le

voyaient plus rarement, le charme d'une fête continue : *sicut juge convivium*. L'histoire nous apprend que rien n'égalait son humilité et sa charité, et qu'il avait un talent incomparable pour la direction des âmes.

Mais comme le plus difficile triomphe est de se vaincre soi-même, ce qui chez François de Sales frappe davantage, ravit l'admiration et renverse tous les prétextes des natures indolentes et lâches, c'est que naturellement très vif et très ardent, il ait réussi avec la grâce de Dieu à élever sur les ruines de son impétuosité native le règne d'une douceur inaltérable ; c'est qu'il ait fait de sa vie un tableau, l'incomparable spectacle de l'union d'une grande ardeur et vivacité de nature avec une parfaite maîtrise de soi-même.

* * *

Au milieu de tant de travaux de sa charge pastorale Saint François de Sales a trouvé le temps de composer de nombreux écrits. Il s'est surtout donné à la spiritualité dont il reste un des maîtres ; et ses « Lettres », son « Introduction à la vie dévote », et son « Traité de l'amour de Dieu », sont des ouvrages qui traverseront les siècles et que le temps, *edax rerum*, respectera toujours.

Il y a tant d'action, de saveur et de tendresse dans ses pieux écrits, que la vertu, plus aimable que jamais, y semble aussi plus facile.

La lecture des ouvrages de Saint François nous révèle une âme délicate, connaissant à fond toutes les avenues

du cœur humain, au vrai bonheur duquel il a travaillé.

Si, comme on l'a dit, ce sont « les lumières des âges antérieurs qui forment l'étoile destinée à éclairer la marche d'un siècle qui se lève », la lumière qui depuis trois siècles s'échappe de ce qu'on a appelé « l'esprit » de Saint François de Sales, a dû éclairer bien des âmes.

Nous ne pouvons mieux terminer cette courte étude commémorative du 3^{me} centenaire de l'épiscopat de Saint François qu'en rappelant les belles paroles que lui adressa le Pape Clément VIII, en une circonstance mémorable.

Le Souverain Pontife avait exigé du jeune candidat à l'épiscopat un examen public. François avait répondu avec tant de clarté et de science aux trente-deux questions ardues et subtiles posées par les fameux cardinaux Bellarmin, Borromée, Baronius, Borghèse et même par Clément VIII, que Sa Sainteté, ravie, descendit de son trône, et pleurant de joie, serra sur sa poitrine l'humble candidat encore agenouillé, selon l'usage, en lui disant : *Bibe, fili, mi aquam de cisterna tua et fluenta putei tui : deriventur fontes tui foras, et in plateis aquas tuas divide* (1). « Buvez, mon fils, des eaux de votre citerne et de la source de votre puits ; faites que l'abondance de vos eaux se répande au dehors et sur les places publiques ».

Quelle page glorieuse dans l'histoire de Saint François de Sales, et comme les siècles ont bien réalisé le vœu du Souverain Pontife de 1602.

L. M.

(1) Prov. v. 15, 6.

M. COLIN

(De la *Semaine Religieuse de Montréal*)

 Colin, supérieur de Saint-Sulpice, chanoine honoraire de l'Eglise Métropolitaine, doyen de la faculté des arts, à l'Université Laval, à Montréal, s'est endormi doucement dans le Seigneur, jeudi soir, le 27 du mois de novembre, à 11 heures et 15 minutes. Il a succombé à une dernière crise de la maladie de cœur qui le minait depuis de longues années, mais qui ne put jamais, même à l'heure des douleurs les plus intenses, vaincre son énergie, ni empêcher sa prodigieuse activité de s'exercer et de se dépenser au service de toutes les nobles causes. Aussi, comme l'a fait remarquer l'un de ses confrères au reporter de l'un des journaux de Montréal : « M. Colin n'a pas voulu se « coucher pour mourir. Il s'est éteint dans son fauteuil. « On aurait dit que la glabre moissonneuse de vies qui « frappe de-ci, de-là, aveuglément, avait eu pour celle-ci « un respect inaccoutumé, un culte qu'elle eut parfois « pour quelques-uns qui ne l'ont pas crainte et l'ont « attendue de pied ferme, comme une délivrance, une « résolution. — Elle ne voulut pas, pour cette fois, « abattre sa victime sur un lit de douleur ; elle préféra « la cueillir délicatement comme une mère se penchant « vers son enfant. L'homme avait été, dans sa vie, d'un « zèle infatigable, et voilà qu'il est mort au poste, à son

« bureau de travail, presque à l'heure mystérieuse de
« minuit qui tant de fois le surprit éveillé, en train de
« songer aux soulagements nouveaux que, le lendemain,
« il allait apporter à des besogneux, des désolés, des
« malheureux, aux fondations diverses d'œuvres huma-
« nitaires qu'il a accomplies ».

* * *

Frédéric-Louis-de-Gonzague Colin naquit à Bourges, en France, le 14 janvier 1835. Il fit ses études classiques et théologiques au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, où il fut ordonné prêtre le 17 décembre 1859. La même année, il entra dans la société fondée par M. Ollier, et dont Fénélon, archevêque de Cambrai, disait : « Je ne connais rien de plus apostolique ni de plus vénérable que la société de Saint-Sulpice ».

M. l'abbé Colin vint au Canada en 1862 et fut employé dans le ministère paroissial, à la Côte-des-Neiges. Il y déploya un zèle qui a laissé des traces ineffaçables dans les âmes, objet de sa sollicitude et de son dévouement sacerdotal. Plus tard, on le voit occupant une chaire de droit canonique au grand séminaire qu'il quitte, dès 1864, pour se livrer de nouveau au ministère pastoral à Notre-Dame. C'est là que M. Colin commença à se révéler comme conférencier et comme orateur. Son éloquence forte, vibrante, nourrie de science sacrée, fait accourir les foules, les éclaire, les subjugue et leur communique parfois le frisson d'un enthousiasme presque délirant. Pendant plus de trente

ans, M. Colin conserva le même ascendant sur son auditoire, grâce à cette chaleur de parole, à cette correction de style, à cette élévation de pensée, et à cette profondeur et à cette sûreté de doctrine qui le placent au premier rang parmi les orateurs sacrés du XIXe siècle.

Nommé une seconde fois, en 1874, professeur de droit canonique, au Grand Séminaire, M. Colin devint, peu après, directeur de cette importante institution. Ce fut sans doute dans cette asile de prière, de recueillement et d'étude que ce cœur ardent et toujours prêt à se livrer, connut les premiers élans d'une sollicitude, qui jamais ne se démentit, pour l'éducation de la jeunesse cléricale, sollicitude qui fut l'âme de sa vie, le secret de sa force, celui de ses succès, nonobstant les difficultés, les épreuves et les obstacles multiples qu'il rencontra sur sa route. C'est là encore qu'il prêcha, de parole et d'exemple, la dévotion à la Très Sainte Eucharistie, l'amour de l'Eglise et du pape, l'esprit de sacrifice et du renoncement au service de Dieu et des âmes, l'obéissance entière à l'autorité des évêques, dont il devait être un jour l'un des appuis les plus fermes et l'un des défenseurs les plus intrépides.

Le 21 août 1881, M. Colin fut élu supérieur de la pieuse société de Saint-Sulpice, au Canada, en remplacement de M. Bayle. Son administration a été remarquable au double point de vue disciplinaire et financier.

M. Colin donna une impulsion vigoureuse aux œuvres de piété, de charité et d'éducation. Au cours des vingt-deux années de sa supériorité, il attacha son nom au

premier Concile Provincial de Montréal, à la fondation et à chacun des développements successifs de l'Université Laval, à Montréal, à la création d'un séminaire canadien à Rome, à la construction du séminaire de Philosophie, à l'agrandissement du grand et du petit séminaire, à l'hôpital Notre-Dame, à l'œuvre de la cathédrale, à l'érection du monument de Maisonneuve. Mêlé à tous les mouvements utiles à l'Eglise et à la société, homme de progrès, de paix et de concorde, esprit d'élite aux vues larges et désintéressées, M. Colin a été peut-être, de tous les supérieurs de Saint-Sulpice, à Montréal, celui qui a jeté sur cette illustre compagnie le plus d'éclat et lui a conquis davantage la confiance et l'estime des divers éléments dont se compose notre nationalité.

* * *

La mort du vénéré M. Colin a causé un deuil universel. L'Eglise catholique perd en ce prêtre distingué un de ses fils les plus éminents; le pays, un patriote qui lui avait voué toute l'affection de son cœur, toutes les énergies de sa vie; notre université catholique, son bienfaiteur le plus constant et le plus insigne, un ami de toutes les heures, un guide aimant et éclairé. Aussi, le Canada entier s'est-il associé à la grande douleur de Saint-Sulpice. De toutes parts lui sont venus des témoignages de vive sympathie, de toutes parts lui ont été exprimés l'admiration, le respect et la reconnaissance inspirés par ce prêtre apôtre qui a tant aimé le divin Maître et a travaillé avec une ardeur inlassable à le

faire connaître et aimer, par cette âme grande et généreuse dont le rêve constant fut de faire du peuple canadien-français un peuple puissant, vigoureux, chrétien. Les éloges enthousiastes décernés par la presse à la mémoire de M. Colin n'ont rien d'exagéré, ils rendent simplement en termes émus les idées, les sentiments et les impressions de l'épiscopat et du clergé, celles de toutes les classes de la société et en particulier de la chère jeunesse universitaire, à qui M. Colin porta une affection si vive et un intérêt si persévérant.

Au reste, nous compléterons, la semaine prochaine, en publiant l'allocution du Vice-recteur au corps universitaire, ces notes jetées à la hâte sur la brillante et féconde carrière sacerdotale de l'ami vénéré qui n'est plus visiblement au milieu de nous, mais dont le souvenir béni vivra à jamais dans la mémoire et dans les cœurs des grands et petits, des riches et des pauvres, et en particulier dans l'âme de ceux qui ont eu le bonheur de le reconnaître plus intimement et d'être initiés aux secrets de sa vie de prière et d'action.

* * *

Les funérailles de M. Colin ont eu lieu, le 2 décembre, dans l'église Notre-Dame, au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles. Elles ont eu le caractère d'une véritable apothéose. Ce ne fut pas seulement un suprême et solennel hommage rendu par l'Eglise et par l'Etat aux vertus et aux mérites d'un homme, ou même de toute une communauté, ce fut la glorification des

œuvres catholiques dont M. le supérieur de Saint-Sulpice avait été, sa vie entière, l'appui et le bienfaiteur insigne.

Au Chœur, prirent place, sur des prie-Dieu, Mgr Racicot, administrateur du diocèse, en l'absence de S. G. Mgr Bruchési, Nos Seigneurs les archevêques et évêques d'Ottawa, de Kingston, de Pembroke, de Nicolet, de Valleyfield, de Saint-Hyacinthe, de Rimouski, de Springfield, de Rutland, de Burlington, de Nesqually, et de Charlottetown, Messieurs Chalifoux et Richard, délégués de NN. SS. les évêques de Sherbrooke et de Trois-Rivières, le T. R. Père Antoine, abbé de la Trappe d'Oka.

Le corps univessitaire, au complet, occupait des sièges en face de la balustrade, en arrière du major Maud, aide de camp de Son Excellence Lord Minto, gouverneur général du Canada, de l'honorable M. Jetté, lieutenant gouverneur de la Province de Québec, etc. Les élèves des cinq facultés, au nombre de plus de 700, étaient dans la galerie. Les communautés religieuses d'hommes et de femmes, la magistrature, le barreau, les collèges et les couvents de la ville, l'Union Nationale Française, etc, étaient représentés par plusieurs de leurs membres.

La messe des morts, célébrée par Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, fut chantée à l'unisson, par les élèves du grand et du petit séminaire, avec une force mêlée de suavité qui a créé une émotion profonde, a fait vibrer l'âme de l'auditoire déjà impressionnée par la grandeur du spectacle, la simplicité

touchante du décor funèbre, la beauté incomparable du culte catholique quand il peut se déployer à l'aise dans un temple majestueux, comme l'est celui de Notre-Dame. Cette cérémonie religieuse est la plus grandiose dont Montréal a été témoin depuis la mort de Mgr Fabre, de douce et vénérée mémoire.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield, prononça l'oraison funèbre. Sa Grandeur, quoique demandée à la dernière heure pour s'acquitter de la tâche difficile d'esquisser à grands traits la longue et féconde carrière fournie par M. Colin, a cependant donné une magnifique pièce d'éloquence sacrée. Nous regrettons vivement de ne pouvoir en communiquer le texte, qui n'a pas été écrit, et nous craindrions, par une analyse pâle et incomplète peut-être, d'en diminuer aux yeux de nos lecteurs, la valeur, et le mérite. Dans un langage élevé et vibrant, Mgr Emard a rappelé que M. Colin, au cours de toute sa vie sacerdotale, fut véritablement grand : il fut grand dans son caractère, dans son ministère d'apôtre, d'éducateur et de directeur des âmes sacerdotales, grand dans ses œuvres, grand jusque dans la mort qu'il accueillit avec une joie sereine, et dont les approches lui fournirent l'occasion de donner, à ceux qui en furent les témoins privilégiés, une dernière preuve de sa foi ardente, de son amour passionné pour l'Eglise et pour le Pape.

Après l'absoute, le cercueil se ferma sur les restes vénérés de M. Colin, qui furent conduits à la crypte du grand séminaire. Suivaient le corbillard plusieurs des-

membres de Saint-Sulpice, les professeurs et les élèves des diverses facultés de l'Université Laval, avec drapeau surmonté d'un crêpe, les élèves du séminaire de théologie, du séminaire de philosophie et du collège de Montréal, des prêtres en grand nombre, des laïcs de toutes les classes de la société. Le long du parcours, jusqu'à la rue McGill, la foule émue et recueillie formait de chaque côté une haie vivante. Partout, sur le passage du convoi funèbre, protestants et catholiques se découvraient respectueusement. A midi et vingt, la procession s'arrêta. M. Colin avait touché le seuil de sa dernière demeure. Les prières liturgiques, au caveau du séminaire, furent présidées par Mgr Emard. Une fois encore le cercueil fut béni, puis lentement, au milieu de l'émotion et des regrets universels, il descendit dans la fosse voisine de celle de M. Palatin, le modeste et saint prêtre enlevé, il y a quinze jours à peine, à l'affection de l'enfance, dont il fut, pendant plus de quarante ans, le père et l'ami incomparable, au respect et à la vénération de notre ville.

M. Colin repose maintenant de son dernier sommeil. Déjà Dieu a glorifié sur la terre son fidèle serviteur, mais viendra un jour où, devant les peuples réunis de tous les siècles et de tous les pays, Jésus-Christ lui donnera la couronne promise aux athlètes courageux qui, par amour pour lui, auront combattu les bons combats et auront fait de leur vie ici-bas, une constante immolation au service de Dieu et de la sainte Eglise.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan.

P. S. — M. Colin était un bienfaiteur insigne du collège de Valleyfield. Un service solennel pour le repos de son âme a été chanté à la cathédrale de cette ville le 4 décembre.

CONSECRATION D'UNE REPUBLIQUE

Au Sacré-Cœur

LE *Messenger du Cœur de Jésus*, dans son numéro de novembre, a publié, en détail, le récit des fêtes émouvantes et hautement significatives qui se sont déroulées, il y a quelques mois, dans la République de Colombie.

Au mois d'avril, Mgr Bernardo Herrera Restrepo, archevêque de Bogota, publiait une lettre pastorale, dans laquelle, après avoir déploré les malheurs de son peuple, il adressait un pressant appel à tous les Colombiens pour le prompt rétablissement de la paix, les invitant à chercher dans le Sacré-Cœur de Jésus le remède à tant de maux.

Le pieux prélat terminait par un appel au gouvernement de la République.

Cet appel fut entendu.

Le 18 mai, M. Marroquin, vice-président de la République, chargé du pouvoir exécutif, a porté ce mémorable décret :

**Le vice-président de la République chargé du
pouvoir exécutif**

Considérant : qu'il est du devoir du gouvernement de prendre tous les moyens d'obtenir la pacification de

la République et que l'un de ces moyens est de coopérer à la réalisation des désirs exprimés par l'illustre archevêque de Bogota dans sa très importante lettre pastorale du 6 avril de l'année courante (1902),

Décète :

Article premier. — Le gouvernement, en son nom propre et au nom de la nation qu'il représente, fait le vœu proposé par ce prélat, à savoir, de concourir à la prompte édification de l'église qu'on a commencé à bâtir en cette ville en l'honneur du Sacré Cœur.

Art. 2. — A cette fin, d'accord avec l'autorité ecclésiastique et aux frais du trésor public, sera célébrée, un jour du prochain mois de juin, une fête religieuse, qui sera suivie d'un pèlerinage au temple qui s'élève dans notre cité à la gloire du Sacré-Cœur. Il y sera prononcé un discours et fait une quête pour l'achèvement de l'édifice.

Art. 3. — Le gouvernement invitera aux solennités sus-mentionnées tous les fonctionnaires publics, ainsi que toutes les personnes qui, comme lui, sont animées du désir de la paix et des biens dont elle sera la source.

Art. 4. — Le ministre de l'intérieur adressera une circulaire aux gouverneurs des départements, les engageant à promouvoir, dans leurs chefs-lieux respectifs et dans le plus grand nombre possible de localités, des solennités analogues à celles qui auront lieu dans la capitale, et à recueillir des fonds pour l'achèvement du temple voué au Cœur de Jésus.

Art. 5. — Le ministre de l'intérieur s'entendra avec l'illustrissime archevêque pour tout ce qui concerne l'exécution du présent décret.

Donné à Bogota, le 18 mai 1902.

JOSÉ-MANUEL MARROQUIN.

Vice-président.

FRANCISCO MENDOZA,

Ministre de l'intérieur.

FELIPE F. PAUL,

Ministre des affaires étrangères.

JOSÉ-RAMON LAGO,

Ministre du Commerce.

ARISTIDES FERNANDEZ,

Ministre de la guerre.

JOSÉ-JOAQUIN CASAS,

Ministre de l'instruction publique.

AGUSTIN URIBE,

Ministre des finances.

La fête nationale, ordonnée par ce décret, a été célébrée le 22 juin, au milieu d'un éclat extraordinaire.

Toutes les autorités religieuses et tous les grands fonctionnaires de la République étaient présents : le délégué apostolique, l'archevêque, le vice-président de la République, les supérieurs des communautés religieuses, les ministres du pouvoir exécutif, la suprême cour de justice, le conseil d'Etat, le procureur général de la nation, la cour des comptes, le gouverneur avec ses secrétaires, le maire avec le conseil municipal, l'état-major de l'armée, le corps professoral, enfin les chefs

et directeurs de toutes les corporations et de tous les collèges.

L'acte de consécration qu'on va lire a été prononcé, du haut de la chaire, par Mgr l'archevêque de Bogota, puis répété par le vice-président et par tout le peuple :

Jésus, roi des rois et seigneur des seigneurs, voici devant vous votre peuple, objet de votre prédilection et de vos paternelles sollicitudes, qui, plein de gratitude pour vos bontés et pour la protection spéciale dont vous l'avez entouré, vient en cette occasion solennelle, vous rendre l'hommage d'adoration et d'amour qu'il vous doit à tant de titres.

Nous, animés de l'esprit chrétien de notre constitution, qui reconnaît la sainte religion catholique pour un élément essentiel de l'ordre social, nous venons aujourd'hui, au nom du peuple colombien, nous consacrer par un vœu explicite à votre cœur adorable.

Daignez agréer, Cœur très saint, ce vœu national comme un hommage d'amour et de reconnaissance de la nation colombienne; recevez-la sous votre spéciale protection; soyez l'inspirateur de ses lois, le régulateur de sa politique, le soutien de ses chrétiennes institutions, afin qu'il nous soit donné de jouir du précieux don de la paix. Ne permettez pas qu'elle se sépare jamais de vous ni qu'elle cesse de vous reconnaître officiellement devant les hommes, afin qu'elle ait le droit d'être reconnue de vous devant votre Père qui est au ciel.

Bénissez notre peuple, notre république et ses mandataires, notre église et ses pasteurs, l'Église universelle et son Chef suprême, et hâtez le jour de votre triomphe sur toutes les nations pour la gloire de notre divin Cœur. Ainsi-soit-il.

A PROPOS DE L' "ITE, MISSA EST"

DANS la *Revue ecclésiastique* du 15 octobre dernier, monsieur J. S. traite avec beaucoup de clarté et de précision la question du chant du *Gloria* et de l'*Ite, Missa est*, à la messe du Saint Sacrement, et je crois qu'il faut admettre ses conclusions quant à ce qui regarde les tons réguliers. Cependant il me semble que le savant liturgiste confond trop facilement les tons réguliers et le ton dit *In festis Solemnibus*. Ce ton solennel, le Missel romain l'indique clairement, est employé dans les solennités, quelle que soit la classe de ces solennités. L'Eglise détermine le degré de solennité qu'il faut donner aux différentes fêtes; mais si beaucoup de fêtes ont le même degré de solennité dans l'Eglise universelle, il en est d'autres dont le degré de solennité varie d'un pays, d'une province, d'un diocèse, d'une ville même, d'une église à l'autre.

Les tons réguliers, sur lesquels il faut chanter l'*Ite, Missa est*, sont tous les tons, autres que celui dit *In festis Solemnibus*, indiqués au Missel romain, et ces différents tons réguliers répondent à tous les besoins. Le ton *In festis duplicibus* peut et doit servir à toutes les fêtes du rite double, qu'elles soient du rite double de première classe ou de seconde classe ou du rite double majeur ou mineur. Monsieur J. S. a parfaitement expliqué dans quelles circonstances il faut se servir du ton *Beatae Mariae*. Les autres tons réguliers n'offrent aucun embarras, surtout lorsque l'on sait que le ton *In feriis*,

qu'il ne faut pas confondre avec *In feriis per annum*, ne sert que pour les Féries de l'Avent et du Carême.

En conséquence, il faut admettre que le ton *In festis solemnibus* n'existe que pour remplacer les tons réguliers lorsque la circonstance est solennelle, soit à raison des Quarante-Heures, soit à raison d'une fête patronale ou autre de solennité locale.

On peut donc conclure que, dans les circonstances solennelles, le célébrant ou le diacre peut se servir du ton *In festis solemnibus* ou du ton régulier. Ainsi aux Quarante-Heures (1er ou 3e jour, si la messe est du T. S. Sacrement), il peut prendre le ton solennel, sinon il doit prendre le ton *Beatæ Mariæ*. Le jour de la Pentecôte, il peut prendre le ton solennel, sinon il doit prendre le ton des fêtes de rite double. Le jour de la fête de l'Immaculée Conception de la T. S. Vierge, il peut prendre le ton solennel, sinon il doit prendre le ton *Beatæ Mariæ*.

On explique de la même manière pourquoi la Sacrée Congrégation des Rites a toléré dans le graduel romain certaines messes, comme la messe Royale, la messe du Second Ton, la messe des Anges, etc. Tous les rites ont une messe spéciale, mais dans une solennité, on peut remplacer la messe régulière par une de ces messes *ad libitum*.

Ce que j'ai dit du ton de l'*Ite, Missa est*, peut s'appliquer à l'intonation du *Gloria*, en remarquant toutefois que le ton solennel est le même que celui des Fêtes de rite double.

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Le nouvel archevêque de Bagdad. — Le 18 novembre, dans l'église de Sainte-Thérèse, le cardinal Gotti, préfet de la Propagande, a sacré Mgr Jean Drure, nouvel archevêque de Bagdad. Deux prélats appartenant à l'Ordre des Carmes déchaussés étaient co consécrateurs. Un représentant de l'ambassade de France, M. Laudet; l'ambassadeur de Belgique, le baron d'Herp, et d'autres prélats, assistaient à cette cérémonie.

L'archevêché de Bagdad est, depuis le XVII^e siècle, donné à un prélat français, car les prélats français commencent en 1645 avec Mgr Placide-Ludovic Duchemin. La raison en est que, vers cette époque, une Française donna pour cette mission des maisons qu'elle possédait dans une rue qui fut, à cause de cela, nommée rue de Babylone (autre nom de Bagdad, mais plus ancien et plus connu). Le gouvernement s'empara, plus tard, probablement en 1790, de ces immeubles; mais Napoléon servit à l'archevêque de Bagdad la rente qu'ils représentaient et on a continué depuis. Il est donc naturel que le titulaire de ce siège soit toujours un Français.

Et à ce sujet une petite anecdote :

En 1849, Rome était en République, et les portes de la ville étaient rigoureusement closes, pour empêcher les partisans du Pape d'y entrer clandestinement. Arrive l'archevêque de Bagdad, ou de Babylone, comme on

disait, alors Mgr Trioche. Il demande à entrer. Refus des gardiens. « Mais je suis l'archevêque de Babylone. — Entrez, alors dit le chef du poste, vous vous trouverez dans votre diocèse. » En italien, en effet, *Babylonia* est synonyme du désordre le plus complet, et répondait bien à la situation de la Ville Eternelle.

On a dit que le nouvel archevêque serait délégué apostolique pour ces pays, et la chose est probable, plausible même, mais n'est point encore faite. Mgr Altmayer, en se retirant, a nommé, avec l'agrément du Saint-Siège, un pro-délégué apostolique de l'Ordre de Saint-Dominique, et c'est lui qui régit encore la délégation. Toutefois, il est probable que Mgr Drure en sera dans quelques mois nommé titulaire.

— **La Congrégation de la Cérémoniale et les Cardinaux.** — La Congrégation de la Cérémoniale fait en général fort peu parler d'elle, mais cette fois elle vient de sortir de sa quiétude pour rendre un décret sur les honneurs dus aux cardinaux de la Sainte Eglise romaine. On invitait de tous les côtés les Eminentissimes cardinaux, sans que la grandeur et l'importance de la fête légitimât leur présence. Désormais, les cardinaux ne pourront accepter de pareilles invitations qu'après avoir pris l'avis d'un cérémoniaire pontifical, qui devra auparavant s'assurer si la solennité, l'église, le concours des fidèles la légitiment. Le décret règle le nombre des personnes ecclésiastiques et laïques qui doivent accompagner le cardinal ; les prêtres qui l'assisteront à l'autel seront prélats de la Sainte Eglise.

Le décret parle aussi de la musique que l'on doit exécuter. Il prescrit à la messe le chant grégorien, ou au moins le chant dit de Palestrina, tel qu'il est usité dans les chapelles pontificales. Le décret ne parle pas des vêpres, et avec raison, car il aurait été presque impossible d'obtenir un résultat pratique, tellement l'usage des vêpres en musique est invétéré ici. Il est même fort à craindre que la partie du décret qui regarde la musique à la messe ne suive le même sort que les différentes prescriptions émanées sur la musique dans les églises à Rome, et qui sont toujours restées presque à l'état de lettre morte.

Les cardinaux ne pourront donner l'absoute, en présence du corps, qu'avec la permission du Souverain Pontife. Ils ne pourront, en d'autres circonstances, donner l'absoute que dans le cas où l'on ferait les funérailles des Souverains Pontifes, des cardinaux ou des princes catholiques.

Et ces prescriptions, qui ne font que reproduire d'anciennes dispositions, sont très sages, car les offices avec présence des cardinaux se multipliaient trop, et les Eminentissimes princes de l'Eglise n'étaient point toujours traités avec les égards dus à leur haute dignité.

— Réforme des légendes du Bréviaire romain.
— Le Bréviaire romain sous sa forme actuelle remonte à saint Pie V qui l'imposa en 1568. Ce travail était considérable pour l'époque, mais il n'était point parfait. Il reflétait les traditions de l'Eglise romaine codifiées dans le *Liber Pontificalis* ; or, cet ouvrage pouvait con-

tenir et contient certainement des erreurs. A mesure que les recherches historiques se développaient on apercevait çà et là quelques déféctuosités. Celles-ci toutefois ne sont pas en aussi grand nombre que d'aucuns veulent bien le dire, car souvent ces savants qui ne croient pas aux légendes du Bréviaire voudraient les voir remplacer par d'autres qui ne sont guère plus historiques. Sous Benoit XIV eut lieu un grand travail d'ensemble sur le Bréviaire romain, mais les conclusions n'en furent point publiées. Les choses en restèrent là jusque sous le pontificat de Léon XIII, qui fit modifier quelques légendes des Pontifes romains. En ce moment on prépare un travail d'ensemble pour la réforme des légendes du Bréviaire, et une Commission a été nommée pour procéder à cette refonte.

On utilisera pour cela les nombreuses découvertes faites dans le champ de l'histoire, les éditions critiques, les textes anciens qui ont permis dans nombre de cas de retrouver la leçon originale. Cette Commission remettra ensuite son dossier à la Sacrée Congrégation des Rites, à qui appartient le dernier mot. Il est impossible de savoir si ce travail n'aura pas le même sort que celui tenté sous Benoit XIV et que Mgr Roskóvany a imprimé en deux volumes in-folio. Dans le cas où le Souverain Pontife approuverait le travail de la Commission, comme Léon XIII ne veut pas jeter le trouble parmi les éditeurs catholiques qui ont fait de grands sacrifices pour imprimer les éditions actuelles du Bréviaire romain, les nouvelles leçons ne seraient obliga-

toires que pour les jeunes sous-diacres. Les prêtres en possession de l'ancien Bréviaire pourraient le conserver leur vie durant. Grâce à cette mesure, des intérêts respectables seraient sauvegardés, et cependant le Pape montrerait sa grande sollicitude pour la forme de prière dans l'Eglise, qui est la loi de notre croyance. *Lex orandi, lex credendi.* De la *Croix de Paris*.

AUTRICHE. — Le mouvement du *Los von Rom*, à la fois religieux et politique, qui a fait l'objet de la dernière lettre collective de l'épiscopat, soulève dans toutes les provinces une réprobation générale et le mot d'ordre « Fidèles au Pape et aux Habsbourg », est adopté partout. Mais la question des nationalités et des langues d'une part, l'antagonisme entre les chrétiens sociaux et les catholiques conservateurs d'autre part, font renaître les divisions, même sur ce terrain qui semblerait devoir être commun à tous les partis groupés pour la défense de la religion et de la dynastie. Ici encore, l'élément germanique prétend à la prépondérance, et c'est ce qui, depuis plusieurs années, a empêché la réunion d'un congrès général des catholiques de l'Empire. Ces conflits ont jusqu'à présent paralysé la résistance au *Los von Rom* en Galicie et en Bohême, les deux contrées les plus entamées par la Ligue Evangélique, et les plus tirillées par les divisions entre Allemands et Tchèques, Ruthènes et Polonais.

A Vienne, au contraire, arrachée au joug des Juifs par le Docteur Lueger, l'organisation des forces catho-

liques est en bonne voie, grâce au dévouement de quelques hommes d'action, notamment du Père Abel, Jésuite, qui a enrôlé des milliers de volontaires dans sa Ligue d'hommes, en leur demandant seulement d'« observer le dimanche catholique, le vendredi catholique, la pâque catholique, et la vie publique catholique. »

Pour apprécier, comme il convient, et les efforts déjà couronnés de succès, et ce qui reste à faire, il ne faut pas oublier que 60 des principaux chefs du socialisme austro-hongrois sont Juifs, que les chaires de l'enseignement supérieur sont en très grande partie occupées par des Juifs, que les Juifs forment à peu près la moitié de la population sociale dans les gymnases et dans les universités. Si l'on rapproche ces faits de la déclaration officielle du congrès juif de Manheim, affirmant « la fraternité des loges et du sionisme », on reconnaîtra l'urgente nécessité de s'unir contre une coalition dont la raison d'être unique est la haine de l'Eglise, et qui, en Autriche comme en France, quoique pour d'autres motifs, doit sa solidité d'occasion à l'émiettement de ses adversaires.

ETATS-UNIS. — Les catholiques américains et la grève des mineurs. — On ne l'a pas assez remarqué en France : les catholiques américains ont eu une part très importante dans la proposition d'arbitrage qui a terminé la formidable grève des mineurs.

Dans ces derniers temps, par l'initiative et l'activité de l'épiscopat américain, surtout de Mgr Mac-Faul,

l'évêque de Trenton (New Jersey), les catholiques se sont unis en une puissante association. On a d'abord groupé, dans chaque Etat, toutes les Sociétés catholiques sans exception, quel que fût leur objet propre ; puis a été constituée la Fédération américaine des Sociétés catholiques. Groupant bientôt un demi-million de membres, elle a eu tout de suite une très grande influence qu'elle a mise au service des intérêts de l'Eglise et de la patrie.

Par exemple, lors du récent Congrès national de Chicago, il y a eu des déclarations très puissantes et très efficaces en faveur du maintien des religieux, même espagnols, aux Philippines.

Lorsqu'éclata la grève des mineurs, les diverses organisations de la Fédération américaine des Sociétés catholiques se chargèrent de faire circuler et signer à travers tout le pays une pétition adressée au président Roosevelt et lui demandant d'user de son influence en faveur des mineurs.

La pétition a recueilli des signatures dans toutes les classes de la société, depuis les évêques Mac Faul et Messner, jusqu'aux simples ouvriers et ouvrières qui « vivent du travail de leurs mains, dit la pétition, et qui souffrent, eux aussi, des conséquences de la grève ».

Nous savons, disent les pétitionnaires à M. Roosevelt, que vous n'avez pas de pouvoir officiel en pareille matière. Mais, comme premier citoyen de la nation, vous êtes tout désigné comme médiateur entre les parties,

vous pouvez parler comme personne autre pour le peuple de ce pays. Tout travailleur voit en vous un ami. Aucun capitaliste de bon sens ne peut s'imaginer que vous soyez son ennemi... Nous ne demandons d'ailleurs ni injustice ni coercition ».

La pétition termine en souhaitant que Dieu aide le président à rendre ce grand service au pays, et le récompense des bénédictions promises à ceux qui aiment et font la paix.

Dans le même temps, dans les journaux, les catholiques se prononçaient nettement en faveur des mineurs et de la cessation de la grève. « Le prix du charbon, disait l'un deux, est monté à 20 dollars (100 francs) la tonne. Ce prix, des milliers de pauvres gens, vivant en garnis, sont obligés de le payer, parce que les rois des mines s'entêtent à forcer les mineurs de se contenter de salaires qui ne leur permettent pas de fournir à leurs familles les choses nécessaires à une vie décente. »

Cette intervention énergique des catholiques américains a pesé sur la détermination de M. Roosevelt. Il l'a suffisamment montré par le choix qu'il a fait d'un évêque comme membre de la Commission d'arbitrage. Mgr Spalding, le savant évêque de Péoria, est entré dans cette Commission aux applaudissements des mineurs eux mêmes.

Cette nomination ramène tout naturellement le souvenir du cardinal Manning, et de son intervention dans la fameuse grève des Docks, de Londres.

C'est ainsi que les peuples anglo saxons, qui sont à la tête du progrès, ne redoutent nullement, mais sollicitent au contraire le concours bienfaisant des évêques catholiques. Et ces peuples permettent et savent gré à leurs concitoyens catholiques d'apporter, eux aussi, l'appoint de leurs efforts au grand travail de la pacification et de la prospérité nationales.

OBITUAIRE

M. l'abbé A.-L. Charbonneau, curé de Saint-Timothée, décédé le 12 décembre 1902. (Société d'une messe).

R. P. Joseph Michaud, C. S. V., décédé à Joliette.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus à la *Revue*

LA FAMILLE GIROUARD EN FRANCE, par Désiré Girouard. — 1902.

LETTRE SUR L'ILE D'ANTICOSTI, à l'honorable Marc-Aurèle Plamondon, par Mgr Charles Guay, Protonotaire apostolique.

LES AMIES DE LEON XIII. Fleurs historiques, par P. Delattre. Un vol. in-12 de 352 pages. Prix : 3 fr. (Librairie Ch. Donniol, 29, rue de Turnon, Paris.) A Montréal et à Québec, chez les principaux libraires catholiques.

TABLE DES MATIÈRES

DU XII^e VOLUME

No 1 — 1 juillet

PAGE

10	Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père Léon XIII : De la très Sainte Eucharistie.	3
20	Le monde religieux : Rome, Italie.	29
30	Bibliographie : Actes épiscopaux.	36

No 2 — 15 juillet

10	L'union des Eglises.	38
20	“ Une fleur canadienne ”.	41
30	La commission des questions bibliques.	45
40	Décrets et solutions.	55
50	Solennel hommage à Jésus-Christ Rédempteur et à son auguste Vicaire.	57
60	Le monde religieux : Rome, Italie, etc.	61

No 3 — 1 août

10	Le séminaire français de Rome, érigé en séminaire pontifical.	65
20	Inauguration de la Grotte de Lourdes au Vatican.	69
30	Le cardinal Ledochowski, notes biographiques.	79
40	Le rôle social de la jeunesse.	83
50	Le désastre de la Martinique.	87
60	A de jeunes séminaristes canadiens au lendemain de leur ordination.	92
70	Le monde religieux : Rome, Hollande, Etats-Unis.	93
80	Bibliographie : Ouvrage reçu à la <i>Revue</i>	96

No 4 — 15 août

10	Lettre de S. Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris.	97
----	--	----

	PAGE
20 La mission américaine au Vatican.....	102
30 La persécution en France et l'attitude du Saint-Siège	106
40 L'association libérale populaire.....	109
50 Décrets et solutions : Sacrée Congrégation des Rites	113
60 Le monde religieux : Rome, Italie, France, Autriche, Canada, Espagne	117
70 Bibliographie : Actes épiscopaux ; Ouvrage reçu à la <i>Revue</i>	127

No 5 — 1 septembre

10 Le Congrès Eucharistique de Namur.	129
20 Saint Joseph et le prêtre.....	130
30 Obituaire.....	133
40 L'île aux Tourtes (<i>à suivre</i>).....	134
50 La vie dans l'art (<i>à suivre</i>)... ..	140
60 Décrets et solutions : Comment le diacre doit pré- senter l'ostensoir au célébrant ; Bénédiction du T. S. Sacrement ; Prière après la messe.....	146
70 La prière indulgenciée à Notre-Dame de Lourdes...	149
80 Le monde religieux : Rome, Etats-Unis, Canada....	155
90 Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	160

No 6 — 15 septembre

10 Instruction aux évêques d'Italie, contre le projet de loi du divorce civil.....	161
20 Obituaire.....	170
30 La vie dans l'art (<i>à suivre</i>).....	171
40 Autour d'une encyclopédie américaine.....	180
50 Solutions : Manière de réciter les prières après la messe.....	184
60 Le monde religieux : Italie, France, Allemagne, Irlande.....	185
70 Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	192

No 7 — 1 octobre

	PAGE
1o Leon XIII et la persécution.....	193
2o Eau de la grotte de Lourdes.....	195
3o Le 49me congrès catholique allemand à Mannheim..	200
4o L'Ile-aux-Tourtes (<i>Suite et fin</i>)	205
5o Congrès marial de Fribourg.....	211
6o Le curé peut-il dispenser de l'abstinence.....	216
7o Le monde religieux : Rome, France, Angleterre....	217
8o Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	223

No 8 — 15 octobre

1o L'acte médical du Canada.....	225
2o La " Société de la vérité catholique ".....	228
3o Pie VII à Saint-Sulpice de Paris.....	231
4o Une page d'histoire.....	234
5o Consultation liturgique : Chant du <i>Gloria</i> et de l' <i>Ite</i> , <i>Missa est</i> à la messe du Saint-Sacrement.....	237
6o Le miracle de saint Janvier à Naples.....	245
7o Le monde religieux : Rome, France, Russie, Autri- che, Etats-Unis.....	248

No 9 — 1 novembre

1o Instruction sur l'action populaire chrétienne ou démocratique chrétienne en Italie.....	257
2o Conclusion de l'absoute, le corps absent (<i>à Suivre</i>)...	278
3o Lettre du cardinal Rampolla.....	282
4o Le monde religieux : Rome, France, Antilles.....	234
5o Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	288

No 10 — 15 novembre

1o Pétition à Messieurs les Sénateurs et Messieurs les Députés en faveur de la demande d'autorisation faite pour les congrégations.....	289
---	-----

	PAGE
20 Conclusion de l'absoute, le corps absent (<i>Suite</i>).....	310
30 <i>Acta sanctæ sedis, ex rituum congregatione</i>	319
40 Solution : Sacrée Congrégation des Indulgences....	319
50 Bibliographie : Actes épiscopaux.....	320

No 11 — 1 décembre

10 Lettre apostolique de Notre Très Saint-Père Léon XIII pape par la divine Providence sur l'institu- tion d'une commission des études bibliques	321
20 A propos du Saint-Suaire.....	329
30 Conclusion de l'absoute, le corps absent (<i>fin</i>).....	333
40 En Pologne !.....	338
50 Le bill de l'enseignement en péril.....	342
60 Le monde religieux : Rome.....	346
70 Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	349

No 12 — 15 décembre

10 Le 3e centenaire de l'épiscopat d'un illustre saint....	353
20 M. Colin.....	358
30 Consécration d'une république au Sacré-Cœur.....	366
40 A propos de " l'Ite, missa est ".....	370
50 Le monde religieux : Rome, Autriche, Etats-Unis..	372
60 Obituaire.....	380
70 Bibliographie : Ouvrages reçus à la <i>Revue</i>	380